



Peur de tout perdre; aidez moi

Par sos24, le 25/10/2009 à 12:03

Bonjour,

voilà mon problème souhaitant que vous puissiez m'aider, je suis étudiante de nationalité marocaine, arrivée en France 2005 avec carte de séjour étudiant, j'ai eu 3 cartes de séjours étudiants un an renouvelable depuis août 2008 mariée avec une personne de nationalité française (de parents français), donc changement de statut étudiant au vie privé vie familiale au début tout a été bien passé des une vraie vie de couple et le tout qui va avec (des sorties, des voyages, ...etc) mais dernièrement trop de problèmes (financières, de couple,.....) en fin bref ça fait presque 3 mois qu'on dort plus ensemble dans la même chambre et des disputes presque tous les jours, et à mon avis tous mes voisins le savent, d'abord au niveau des études l'année dernière il m'a empêché de faire mon stage à Paris juste pour ne pas partir 6 mois parce que je suis en province en fin de compte je n'ai pas pu valider mon master et ça m'a totalement achevé tellement que j'ai eu des périodes de déprime et d'ailleurs mon médecin traitant m'a souvent prescrit des anti-dépresseurs et quand même j'ai pu retourner la page et ayant la volonté de recommencer à zéro et cette année j'ai une chance de refaire mon master dans une autre ville pas loin de là où j'habite en s'arrangeant avec mon mari de rentrer tous les week-ends ou un week-end sur deux j'ai peur de partir et que ça dérape parce que un jour il me dit "oui je t'empêcherait pas de faire ce que t'as toujours voulu faire" et un jour il me dit "mais on est pas marié pour que tu partes je ne suis pas d'accord" et que vraiment entre nous ça ne va vraiment pas et donc j'ai peur dès que je parte commence ses délirants de séparation divorce et donc perte de ma carte de séjour en fin perdre tout aidez moi j'ai besoin de vos conseils.

PS: ses parents ne savent pas qu'on est marié juste parce que se sont des bourgeois "racistes" et ont été contre notre couple depuis le début (ma belle mère ne m'a jamais accepté) à chaque fois que je suis chez eux elle m'envoie des pics mais lui il voulait qu'on se marie parce qu'il m'aimait au début et que ses parents comprendront un jour s'il

voient qu'on est heureux.c'est ce qui 'il a dit

Par jeetendra, le 25/10/2009 à 12:23

[fluo]CIMADE[/fluo]

28 rue du Faubourg Boutonnet - 34090 MONTPELLIER

Tél : 04 67 06 90 36 - Fax : 04 67 06 91 37

montpellier@cimade.org

Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Hérault

2, rue de la Vieille 34000 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 72 00 24

Bonjour, en cas de divorce, donc de rupture de la vie commune, il y a de forte probabilité pour que votre titre de séjour vie privée et familiale ne vous soit pas renouvelée, [fluo]sauf s'il y a violence conjugale, [/fluo]contactez la Cimade, le cidff à Montpellier, ils vous aideront, bon dimanche à vous.